



Urgent fonction publique

Par kochka38

Bonjour à tout le monde

J'aimerais l'avis d'un juriste spécialiste de la fonction publique.

est-il obligatoire que le procureur prévienne mon employeur public (une administration) de ma condamnation récente à 8 mois de prison avec sursis et inscription au B2 (aucune interdiction d'exercer n'a été prononcée).

Merci beaucoup